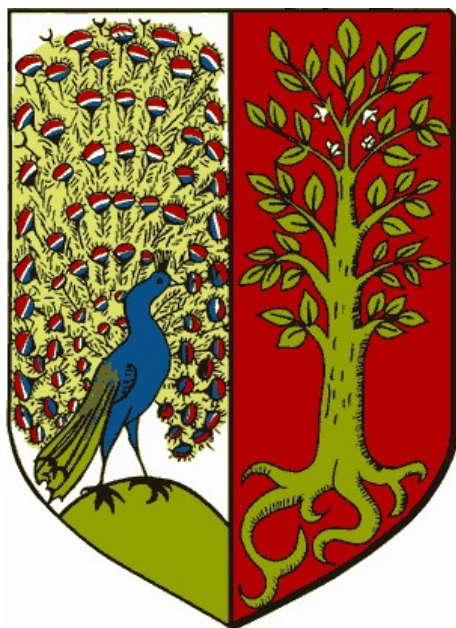


Rapport de gestion 2020

Commune de Faoug



Établi le 23 février 2021

chantal veyre



TABLE DES MATIERES

Conseil Communal et Municipalité	2
Séances et Préavis	2
Suivi des sujets traités dans le rapport 2019.....	2
Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances de Conseil communal.....	3
Commissions spéciales.....	4
Municipalité	5
Composition, dicastères et délégations	5
Séances	5
Pétitions	5
Utilisation des autorisations générales.....	5
... <i>dépenses extrabudgétaires sans préavis</i>	6
Synthèses par municipal et dicastères.....	6
.....	7
Martine HERRMANN	7
<i>Finances</i>	7
<i>Administration générale</i>	7
Julian SCHÜRCH	9
<i>Social</i> :.....	9
<i>Population</i>	9
<i>CCLT</i> :	9
<i>ASJA</i> :	9
<i>Déchetterie</i>	10
<i>Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité</i>	11
<i>Gestion du dicastère en général / activités récurrentes</i>	11
Adrian KÜNDIG	12
<i>Routes / Voirie</i>	12
<i>Eclairage public</i>	12
<i>STEP interrégionale</i>	12
<i>Cimetière</i>	12
<i>Site Internet</i>	12
<i>Forêt</i>	12
Sabrina GIANNINI HEIM	14
<i>Police des constructions</i>	14
<i>Introduction</i>	14
<i>Bureau technique communal (BT)</i>	14
<i>Plateforme PermiZ</i>	14
<i>Collaboration des bureaux techniques</i>	14
<i>Conclusion</i>	15
<i>Urbanisme/aménagement du territoire</i>	15
<i>Bâtiments</i>	15
<i>Protection civile</i>	16
<i>Protection incendie</i>	16
<i>Port communal</i>	16
<i>Projets en cours</i>	16
Christophe GUJER	17
<i>Eau potable</i>	17
<i>Eaux Usées</i>	17
<i>Représentation</i>	17
<i>Domaines</i>	18
<i>Police</i>	18
<i>Transport</i>	18

Conseil Communal et Municipalité

Séances et Préavis

Le Conseil communal a tenu 4 séances au cours desquelles ont été présentés 8 préavis municipaux.

Décision du Conseil Communal	Numéro	Intitulé	Etat
16.06.2020	01/2020	Modification des statuts de l'Asia	accepté
16.06.2020	02/2020	Acquisition d'une benne compacteuse	accepté
02.09.2020	03/2020	Comptes 2019	accepté
02.09.2020	04/2020	Législature 2021-2026	accepté
27.10.2020	05/2020	Arrêté d'imposition 2021	accepté
08.12.2020	06/2020	Budget 2021	accepté
08.12.2020	07/2020	Achat des parcelles 45 et 568 feu Ledermann	accepté
08.12.2020	08/2020	Achat de 200 compteurs d'eau et 150 modules d'adaptation	refusé

Suivi des sujets traités dans le rapport 2019

Eau (pression, quantité, qualité...)

Le Plan Directeur de Distribution Des Eaux (PDDE) n'est toujours pas finalisé, leurs auteurs attendaient les résultats de l'étude CSD. Outre la pression dans les points les plus hauts du village, il doit donner des indications sur les travaux à entreprendre de manière générale, et leurs priorités.

Parallèlement, l'entreprise CSD a été mandatée de longue date pour trouver des solutions: amélioration de la qualité et de la pression (à augmenter absolument selon les exigences de défense incendie).

L'exercice s'est complexifié suite à la mise « hors-service », en 2019, de notre source de Courgevoux, dont l'eau comporte une quantité de résidus de produits phytosanitaires trop élevée. En 2020, il est apparu que l'eau de la Mellire, notre dernière source d'eau potable en exploitation, est aussi contaminée par le chlorothalonil.

Les infrastructures côté Courgevoux (dessableur, réservoir, conduites) sont depuis plusieurs années dans un état qualifié de "critique". Dans l'attente des conclusions du PDDE, le Service de la Consommation du Canton de Vaud nous autorisait à continuer de les utiliser, avec la perspective de les mettre en conformité selon les recommandations du PDDE. Toutefois, ayant été mises hors service pendant presque une année, il ne nous est plus possible de les réaffecter sans effectuer les travaux exigés.

Or, si investir dans ce secteur permettrait de limiter les restrictions estivales, une réfection des installations ne résoudra en rien les autres problèmes actuels (qualité + pression). Par conséquent, le bon sens nous interdit de dépenser les deniers publics dans cette entreprise.

Eau (pression, quantité, qualité...)

La maison CSD a finalement livré un rapport très complet en fin d'année 2020. Afin de palier à la fois au problème de qualité (fer, calcaire + chlorothalonil), de quantité et de défense incendie (pression insuffisante aux bornes hydrantes), elle recommande, par notre interlocuteur M. Daniel Faerber, le raccordement à un grand distributeur régional.

5 scénarii ont été envisagés dont 4 nous ramènent à l'ABV, moyennant divers schémas. L'option recommandée est aussi la plus onéreuse et elle implique la participation des communes d'Avenches et de Vully-les-Lacs. Une dernière option consiste à se raccorder à IB Murten.

Dans tous les cas, la décision n'appartient pas vraiment à la commune de Faoug car plusieurs acteurs sont impliqués.

Il est en outre nécessaire de chiffrer exactement les travaux et d'en définir une clé de répartition.

Affaire en cours.

Dans l'intervalle, la Municipalité a besoin du concours actif de la population dans la gestion de l'unique ressource, soit le pompage de la Mellire. Tous les habitants sont encouragés à utiliser l'eau potable avec intelligence.

La récupération d'eau de pluie est vivement recommandée.

Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances de Conseil communal

Objet	Situation
Eau potable	Grand sujet d'inquiétude, sa visibilité a été renforcée en mars. En effet, suite au confinement imposé par le COVID-19 (tout le monde à la maison, chacun soigne son jardin et ses pelouses...) et face à une sécheresse de 6 semaines dans la même période, la municipalité a publié une nouvelle fois la restriction d'usage d'eau. Bien que ce ne soit pas la première, celle-ci a d'avantage touché les usagers ! Plus de détails ci-dessus, dans le "suivi des sujets traités en 2019".
Sécurité sur le chemin et aux abords des écoles	Un éclairage public LED alimenté par des cellules photovoltaïques est projeté sur la piste cyclable entre les Vouats et le Chemin de la Grève. Deux candélabres test ont été posés en fin d'année. Plus encore que les années ordinaires, le partage de la cour d'école entre élèves, bus scolaires et parents est particulièrement difficile et vivement critiqué. La sortie du bus sur la grand-route, notamment, est malheureuse: elle s'effectue SUR un passage-piéton et ENTRE la foule des parents. Adrian Kündig a examiné la situation avec le Voyer et un autre lieu de dépose sera appliqué, à titre expérimental dans un premier temps, dès février 2021.
Arrosage des terres cultivées	Sur la base du rapport CSD relatif à l'objet cité, une expertise a eu lieu à Faoug-même. Des représentants des cantons de Vaud et Fribourg, ainsi que de la Confédération, étaient présents. Le rapport est de très bonne facture et il est probable que la demande sera acceptée. Toutefois, les autorités relèvent l'absence de considérations agronomiques. Le rapport est renvoyé à son auteur pour complétion.

STEP interrégionale	Adrian Kündig fait partie du COPIL chargé de l'étude de faisabilité d'une Step interrégionale. Cette étude a démontré que le meilleur emplacement pour la future Step était situé à St-Aubin FR, site d'Agrico. Toutes les communes désireuses de se raccorder ont avalisé le site, les futurs statuts ainsi que la clé de répartition. Le conseil communal d'Avenches a refusé le préavis présenté par la Municipalité, préférant laisser ce choix aux conseillers de la prochaine législature. Avenches se retire donc du projet pour le moment. Le COPIL espère que la venue de l'entreprise Micarna puisse contre-balancer les équivalents-habitants manquant suite au désistement de la commune d'Avenches.
Chemin de Rives du Lac	Le tracé à l'arrière des parcelles ayant été refusé par le Conseil en 2019, la commune a mandaté une mise à jour, respectivement une nouvelle étude, de la biodiversité et des objets à protéger dans le périmètre des rives du lac. Le bureau Prona a rendu, en septembre 2020, un rapport plutôt favorable à l'établissement d'un cheminement sur les rives. La municipalité a décidé d'inclure le concept du Chemin des Rives, ainsi que son cheminement définitif, dans le PACom (Plan d'Affectation Communal) en cours de réalisation.

Commissions spéciales

Commission PACom : lors de la séance du Conseil communal du 16 juin 2020, cette commission a été élargie et a réuni les membres de l'ancienne commission du PGA et de la commission du chemin des rives du lac

Eau – nommée en septembre, la commission s'est réunie 2 fois pour définir son rôle. Lors d'une troisième réunion, M. Faerber, du bureau CSD, leur a livré les résultats de son étude. Les membres de la commission se sont alors rendus compte de l'ampleur du problème et restent un peu déçus de ne pouvoir être d'avantage impliqués dans ce dossier.

Municipalité

Composition, dicastères et délégations

Nom	Fonction, dicastère	Délégation
Martine Herrmann	Syndique finances, administration générale, aménagement du territoire, relations publiques	<ul style="list-style-type: none">• COREB• CCSPA (Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux)• FOREMS (anciennement HZP)• Paroisses – affaires ecclésiastiques• STEP – membre du comité
Christophe Gujer	Vice-syndic 2019-2020 police, eau, épuration, domaines, transports publics	<ul style="list-style-type: none">• ASIA• Déchets carnés (CCSPA)• Commission des transports• STEP – membre du comité
Adrian Kündig	forêts, routes, internet, parcs & cimetière, éclairage publique	<ul style="list-style-type: none">• GFBV (Groupement Forestier Broy-Vully responsable financier du comité de direction• STEP interrégionale– membre du CoPil, préside la commission juridique CoPil
Julian Schürch	écoles, social, tourisme voirie et déchets,	<ul style="list-style-type: none">• ASIA – membre du comité de direction• CCLT – membre du comité, représentant de la municipalité• ARAS Broye• ABSMAD• ARAJ• Slow Up• STEP – membre du comité
Sabrina Giannini Heim	bâtiments, constructions, urbanisme, défense incendie, protection civile, affaires militaires, port.	<ul style="list-style-type: none">• SDIS• PC

Séances

43 séances ordinaires, dont 6 en visio-conférence suite aux mesures du COVID

4 séances de conseil communal

1 séance extraordinaire pour la révision du PGA

3 séances extraordinaires spéciales COVID pour gérer les mesures à prendre en urgence

Pétitions

Néant

Utilisation des autorisations générales...

- de procéder à des aliénations d'immeubles

Ventes de parcelles :

Aucune vente n'a été réalisée en 2020. Le permis de construire accordé pour la parcelle artisanale 703 en faveur de Cédric Kramer était échu en novembre 2020, la parcelle est libre de tout engagement. Elle est en zone de réserve

- de plaider

Pas de nécessiter d'assister ou de participer à une séance du Tribunal en 2020.

...dépenses extrabudgétaires sans préavis

Les mesures prises par la Confédération pour freiner la propagation du COVID-19 ont touché de plein fouet également les administrations communales, ainsi que le mode de fonctionnement des municipalités.

Si, dans un premier temps, il a été possible à nos secrétaires communale et municipale de travailler depuis chez elles en activant le partage à distance, cette situation n'était pas viable sur un long terme. Ce mode de fonctionnement n'était en revanche pas du tout envisageable pour la boursière.

La municipalité a décidé de souscrire à un hébergement Cloud de l'ensemble de ses logiciels, ce qui a permis de faire face à la seconde vague. En accord avec notre personnel administratif, il a été décidé que le guichet pouvait rester ouvert, la secrétaire communale travaillant seule la plupart du temps.

Synthèses par municipal et dicastères

Quelques mots sur les délégations

COREB	<p>La Communauté régionale de la Broye regroupe les associations régionales de l'ARBV (Association Région Broye Vully) et de l'Ascobroye (Association des communes de la Broye) ainsi que des membres privés. Elle est active pour l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux.</p> <p>La politique régionale, l'économie, la formation, la santé, les transports, les déchets et l'environnement sont autant de domaines où la COREB joue un rôle moteur pour le développement de la Broye intercantonale.</p> <p>La COREB a été fondée en 1988. Association intercantonale de droit privé, elle fut reconnue d'utilité publique par arrêtés des cantons de Vaud et de Fribourg.</p> <p>Deux assemblées générales par année (comptes et budget).</p> <p>Finances alimentées par les cotisations des communes (CHF 8.-/habitant)</p>
CCSPA	<p>Centre de Collecte de sous-produits animaux. Association intercommunale vaudoise, comité entièrement vaudois également. A construit le centre de Payerne où sont collectés les cadavres d'animaux vaudois et fribourgeois. Une entreprise spécialisée vide régulièrement la benne réfrigérée, dont le contenu est incinéré. Service facturé au kilo.</p> <p>Une assemblée annuelle, le CCSPA s'autofinance.</p>
FOREMS	<p>Anciennement HZP pour Hôpitaux de la Zone de Payerne – maintenant FOREMS, Formation-Rencontre-EMS</p> <p>Chargée à l'origine de la construction de l'Hôpital de Zone de Payerne, cette association était, jusqu'il y a peu, propriétaire du fonds où se trouve l'hôpital, ainsi que de l'EMS Les Cerisiers. Elle a pour but actuellement la construction d'un nouvel EMS à Payerne.</p> <p>Pas de financement par les communes.</p>
Paroisses	<p>Deux rencontres par année pour présentation des comptes et budgets. La quote-part des communes est calculée en fonction du nombre d'habitants de confession catholique / protestante.</p> <p>La Paroisse Catholique est propriétaire de ses bâtiments (cures et églises).</p>

Martine HERRMANN

Finances

Au moment de rédiger ces lignes, l'exercice n'est pas totalement bouclé, mais une première analyse très succincte laisse présager d'une année plutôt bonne.

Quelques points relevés suite à la première lecture des comptes:

- Le revenu d'imposition est conforme aux prévisions, l'effet COVID ne se fait pas encore sentir, la plupart des acomptes d'impôts étant versés en fonction des taxations des années précédentes.
- Le décompte définitif de la péréquation, facture sociale et corps de police ne nous sont pas encore parvenus.
- Suite à l'expertise, l'étude pour l'arrosage a dû être complétée. Ceci impacte doublement les comptes "Terrains", à savoir d'avantage de frais d'étude et report des subventions.
- Les travaux prévus autour de l'immeuble et de la Faoug'rmilière ont été ajournés, des demandes de crédit se feront par voie de préavis.
- Un renouvellement de signalisation non prévu ainsi que la pose de deux luminaires autonomes le long de la piste cyclable ont un peu grevé le compte "Routes, voirie".
- L'entretien du réseau d'eaux usées s'est révélé moins élevé que prévu. En outre, les auteurs des déprédations occasionnées à la pompe de relevage des Vouats ont été identifiés, leur assurance a pris en charge les dégâts.
- Le service des eaux par contre nous coûte un peu plus cher: un système d'écoute des fuites a été mis en place dans l'été. D'autre part, le bureau CSD ayant livré une étude étendue et plus complète que prévu initialement, la dépense dans le compte honoraires et prestations de service s'en trouve augmentée.

Administration générale

Mmes Veyre et Fornachon occupent officiellement respectivement les postes de secrétaire municipale à 40% et secrétaire communale à 100%. Mme Veyre officie également en qualité de membre du Bureau Technique. Les modifications de fonctionnement induites par la situation sanitaire et le nombre important de dossiers de constructions à traiter impliquent qu'en réalité, Mme Veyre effectue actuellement d'avantage que le pourcentage indiqué.

La Municipalité a décidé de confier la charge de responsable des employés communaux à Mme Gaillet, boursière, qui a accepté cette nouvelle fonction.

La mise à jour et l'acquisition de compétences sont encouragées, ces dames suivent régulièrement des cours organisés à l'attention du personnel de la fonction publique ainsi qu'aux utilisateurs des outils spécifiques (logiciels pour les administrations). Malheureusement, plusieurs cours auxquelles nos dames étaient inscrites ont été annulés en 2020.

Autre personnel communal

- Pierre-Alain Dessonnaz : fidèle employé de voirie, en poste depuis le 1er janvier 1990! Il est également responsable de la chaufferie du collège. A fêté ses 30 ans d'entreprise en 2020. Il supplée à la concierge Mme Bourezak.
- Dany Piller : nouvel employé communal, responsable de la déchetterie, il travaille en collaboration avec Pierre-Alain Dessonnaz, depuis le 1er janvier 2020.
- Thierry Feneyrolles officie en qualité d'agent de sécurité. Il a notamment la difficile charge de gérer le parcage dans les environs de la plage. Particulièrement dure cette année !

Conciergerie:

- Soreya Bourezak assure l'entretien des locaux du collège (salles de classe, salle des maîtres, carnotzet) ainsi que ceux de l'administration communale. Tout ce qui a trait à l'utilisation de la salle est également de son ressort. Si les travaux liés aux locations de la Faoug'rmilière ont baissé, voire disparu dès mars, la conciergerie de l'école est beaucoup plus "lourde": désinfection 2x par jour, nettoyages plus fréquents, etc.
- Chantal Monney s'occupe de la conciergerie du bloc communal, de l'église et de l'abri PC, ceci depuis juillet 2004.
- Mme Tomasic la remplace durant ses congés.

Toutes ces personnes ont à cœur l'entretien, voire l'embellissement, de nos infrastructures. Elles ont toutes un sens aigu de la responsabilité ainsi qu'une grande fidélité.

Nous les remercions très sincèrement pour leur engagement tout au long de l'année !

Une année pas comme les autres...

Depuis plusieurs semaines, les choses se mettaient en place: envoi aux communes de check-list et recommandations en cas de crise, informations incitatives au télétravail, multiplication des gestes barrières et placardage massif des affiches y relatives... Une pression très forte commençait à se faire sentir et bon nombre de questions affleuraient: la protection de la population était-elle de notre ressort, fallait-il tenter de faire des stocks de masque, de gants ? Où les trouver, à quel prix ? Comment organiser l'aide aux personnes dites "vulnérables" ou potentiellement malades ? Comment la voirie allait-elle faire face si les employés tombaient malades en même temps ? Allait-on se retrouver dans un village fantôme ? Où dresser l'hôpital de campagne ?

Bref, les prémisses du cataclysme annoncé nous épuisaient déjà.

Et puis le couperet est tombé, en ce vendredi 13 mars, le Conseil Fédéral prenait la main en bouclant presque tout.

Soulagement...

De courte durée puisqu'il fallut faire face à des situations inédites: ouverture ou non des ports, des plages, des places de jeux... Vacances de Pâques et afflux massif de promeneurs et/ou campeurs indécis...

Et par-dessus tout ça, l'eau ! Qui ne tombait plus du ciel depuis plusieurs semaines et que nos habitants, tout occupés à préparer leur jardin ou pelouse, consommaient avec insouciance. Notre précieuse eau de la Mellire, dont on apprenait en pleine crise, qu'elle aussi était contaminée par le chlorothalonil.

Et puis l'été est arrivé. Avec un peu de relâchement mais d'avantage de vacanciers qu'à l'ordinaire. Plage et place de skater furent prises d'assaut, à toute heure du jour... et de la nuit.

L'automne nous ramena, pour un court délai, à une situation presque normale, juste le temps de mettre en place les outils de travail pour la prochaine crise.

En fin d'année, avec les jours courts et le froid, les problèmes rencontrés au printemps n'ont pas (encore) ressurgi.

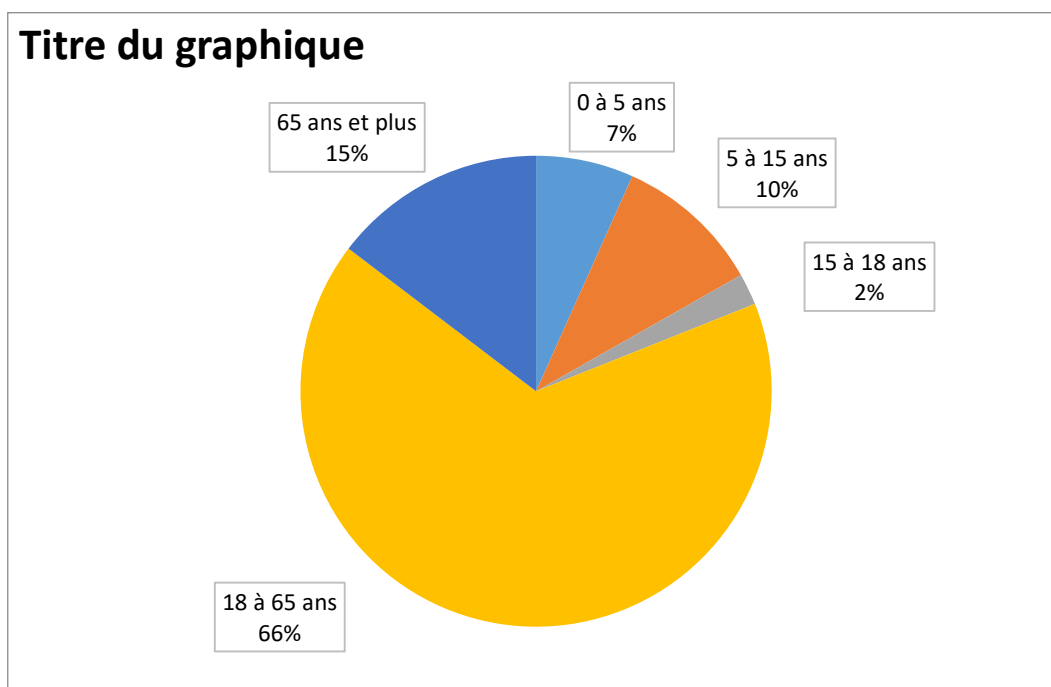
Julian SCHÜRCH

Social :

- Cette année 2020 a été marquée par le COVID et toutes les nouvelles mesures de distanciation à respecter, surtout vis-à-vis des personnes à risque. Nos aînés en ont fait les frais, puisque la commune a dû renoncer à organiser tous les repas qui leur sont dédiés habituellement.
- En décembre, la Municipalité a décidé de leur adresser un message de soutien ainsi que des bons dans les divers commerces du village en lieu et place des repas annulés.
- Il y a eu 9 naissances et malheureusement 10 décès.
- 88 départs contre 86 arrivées, ce chiffre peut encore varier car les annonces sont parfois faites avec effet rétroactif.

Population

Au 31.12.2020 : 881 habitants, représentés comme suit :



CCLT :

- en raison du COVID, de nombreuses activités ont été annulées. Seules, les fenêtres de l'Avent ont été organisées, mais de manière à éviter tout rassemblement. La société du Dé'Faoug'loir, quant à elle, a émis le souhait de distribuer des cornets à l'occasion de la Saint-Nicolas, sur inscription et en évitant les contacts.

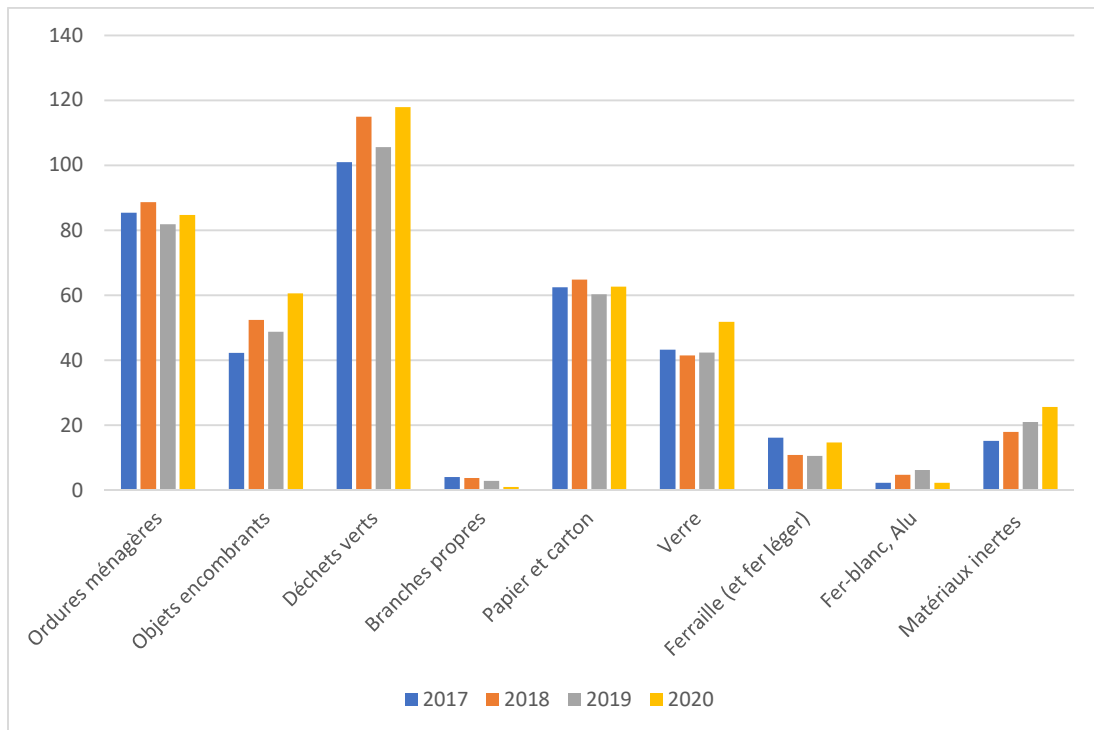
ASIA :

- Coût par élève à charge des communes selon le budget : Montant inconnu au moment de cette rédaction.
- Il y a 96 élèves de Faoug dans le cercle scolaire d'Avenches et environs.
- En 2020, suite à la décision de toutes les communes membres de l'ASIA de quitter l'ARAJ pour créer son propre réseau d'accueil de jour, les nouveaux statuts ont été acceptés par tous les conseils communaux. Dès le 1er janvier 2021, l'ASIA devient l'ARPEJE.

Déchetterie

Statistiques :

	2017	2018	2019	2020
Type de déchets	to	to	to	To
Ordures ménagères	85.36	88.60	81.88	84.76
Objets encombrants	42.21	52.47	48.68	60.57
Déchets verts	100.94	114.89	105.55	117.93
Branches propres	4.05	3.73	2.90	0.96
Papier et carton	62.38	64.81	60.31	62.66
Verre	43.30	41.46	42.35	51.76
Ferraille (et fer léger)	16.10	10.90	10.62	14.65
Fer-blanc, Alu	2.22	4.73	6.23	2.26
Matériaux inertes	15.18	17.98	21.02	25.70



Le tableau ci-dessus fait apparaître une augmentation des déchets dans pratiquement toutes les catégories par rapport à l'année d'avant. Ceci est probablement dû au fait qu'en raison du COVID, les habitants sont plus restés à la maison, soit en quarantaine ou en télétravail et ont eu plus de temps pour faire du tri, cuisiner, etc.

Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité

(Notice explicative établie à l'intention des communes vaudoises par la DGE en juin 2015)

Analyse des comptes 2020

Compte 451 : ordures ménagères et décharge (les revenus doivent être supérieurs au 70 % des charges :

Charges	Fr. 106'239	
Revenus	Fr. 93'942	soit 88 % des charges

Le 2^{ème} alinéa de l'article 30a LGD demande aux communes de financer le 40 % au minimum des coûts de l'élimination des déchets urbains par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets.

Charges	Fr. 106'239	
Revenu du compacteur	Fr. 45'444,	y compris élimination par nos employés pour un montant de Fr. 6'700.-- en 2020, soit 43 % des charges

En conséquence, les revenus des taxes forfaitaires (taxe par habitant) ne devraient pas dépasser le 60 % :

Charges	Fr. 106'239	
Revenu taxe par habitant	Fr. 42'589,	soit 40 % des charges

La commune de Faoug respecte donc parfaitement la législation cantonale en vigueur.

Gestion du dicastère en général / activités récurrentes

Soucieux de se répéter chaque année, il est important de mentionner les points suivants :

Afin de maintenir un bon fonctionnement de l'infrastructure d'une commune, il y a beaucoup de tâches qui sont exécutées régulièrement par les employés communaux. Ces tâches sont souvent peu visibles, mais méritent une mention dans le rapport de gestion. Voici quelques tâches : (liste non exhaustive)

- La tournée des poubelles, se fait une fois par semaine. En haute saison (été) avec l'augmentation du tourisme et avec l'utilisation accrue de la plage, cela peut aller jusqu'à trois fois par semaine ;
- Les 3 adoucisseurs d'eau du collège, du bloc communal et de la Faoug'rmillère sont contrôlés une fois par semaine ;
- Le chauffage à bois est contrôlé 3 fois par semaine ;
- Durant l'hiver, le service hivernal se fait selon besoin (conditions météo). Evidemment, ces travaux sont souvent effectués tôt le matin, voire la nuit ; Il n'y a pas forcément besoin de neige pour que les employés décident de passer avec la saleuse.
- L'hiver est aussi la saison de l'entretien des machines et de l'infrastructure. Tout ce que les employés communaux peuvent réaliser eux-mêmes comme réparations, petits travaux, etc.
- À ne pas oublier la taille des arbres et des haies ;
- Au printemps, il faut entretenir les bords de routes (y.c. la piste cyclable) et faucher les talus. Une partie est faite par nos employés communaux et une partie est sous-traitée à une entreprise privée ;
- Certaines routes demandent une réparation locale : soit une réparation des chambres et regards, effacer les ornières sur la route ou réparer les "nids de poule" dans les chemins en gravier ;
- Avec le printemps commence aussi la saison des gazons. Il faut régulièrement tailler le gazon à la gare, à la plage et au cimetière.

Adrian KÜNDIG

Routes / Voirie

Les regards de la RC 601 au niveau de la Route de Morat ont été réfectionnés.

Eclairage public

Le contrat d'entretien avec le Groupe E pour l'éclairage public a été renouvelé.

Deux candélabres solaires ont été posés pour éclairer une partie de la piste cyclable.

La technologie LED progresse peu à peu à Faoug. Les luminaires endommagés sont remplacés par des modèles LED.

STEP interrégionale

Durant l'année 2020, le municipal responsable a assisté à 10 séances du COPIL et de la commission juridique. Il règne un esprit très dynamique au sein du comité et la collaboration avec le bureau d'ingénieurs RWB est efficace.

Cimetière

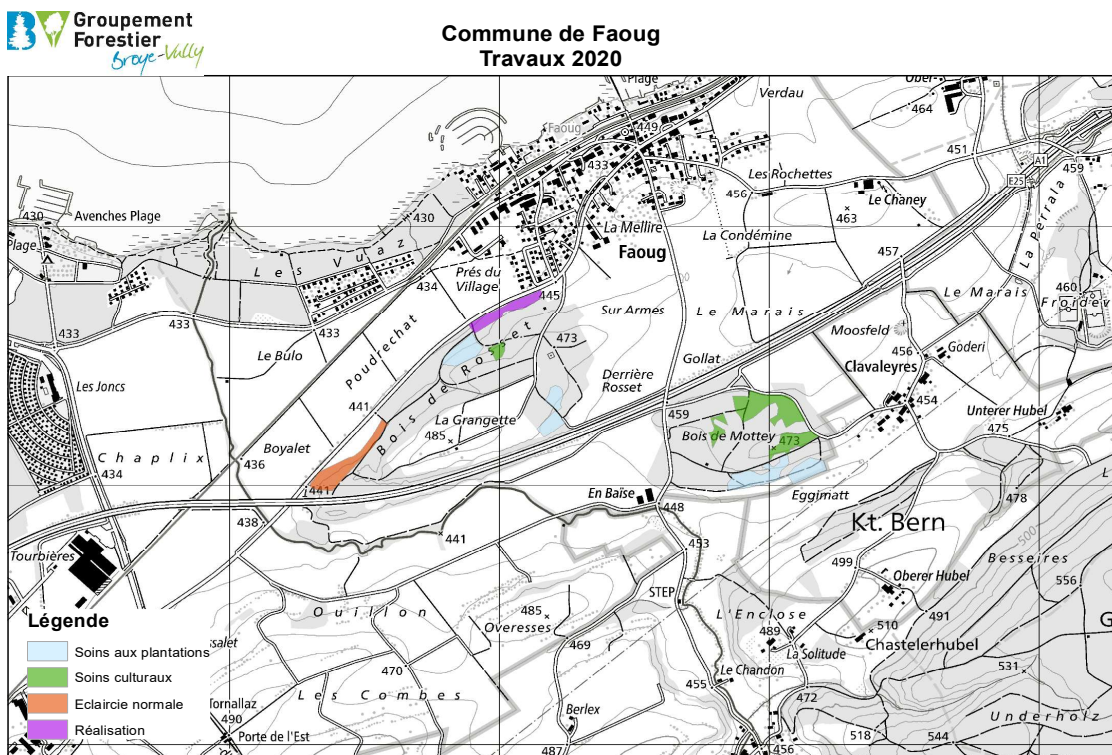
Rien à signaler

Site Internet

Le site internet devient obsolète et il ne permet pas non plus la mise en ligne des calendriers des divers objets en location dans la commune, ni la possibilité de voir l'utilisation des cartes journalières CFF par exemple. La Municipalité a donc décidé de le moderniser. Une base de site sera préparée par notre fournisseur OFISA et Nadège FORNACHON, adjointe au greffe municipal, se chargera de la migration et du tri des données. Il devrait être disponible dans le courant du 1er semestre 2021.

Forêt

Travaux forestiers réalisés en 2020



Durant 2020, le municipal responsable a assisté à des séances du groupement forestier Broye-Vully GFBV comme suit :

6 séances du comité

1 séance bilatérale avec le garde forestier responsable pour le triage

5 séances financières

Sabrina GIANNINI HEIM

Police des constructions

Introduction

La collaboration avec l'Agence Wenker Architecture (AWA) pour effectuer des prestations liées aux procédures de demandes de permis de construire continue sur la base d'une convention de collaboration signée le 12 janvier 2017. Cédric Bersier assiste François Wenker, architecte et urbaniste, dans le traitement des dossiers de constructions communaux. M. Bersier a un parcours professionnel orienté sur le génie civil et a travaillé pour l'Office fédéral des routes. Le bureau AWA, par ses deux techniciens, assure :

- Le fonctionnement du bureau technique communal ;
- La gestion des dossiers et des procédures en matière de police des constructions par la plateforme informatique PermiZ;
- La collaboration avec les bureaux techniques d'Avenches, Cudrefin et Vully-les-Lacs ;

Bureau technique communal (BT)

Composition : AWA, mandataire externe, Sabrina Giannini Heim (SGH), Municipale, Chantal Veyre (CV), secrétaire municipale.

Tâches : analyses des dossiers de construction, traitement des procédures administratives, inspections des chantiers et contrôles de conformité après travaux, permis d'utiliser et d'habiter.

Fonctionnement :

- réception des dossiers (CV)
- vérification de la documentation (CV)
- numérisation et introduction du dossier sur PermiZ (CV, NF),
- analyse de conformité (AWA), séance de discussion (SGH, AWA),
- rapport final (AWA), si nécessaire séances avec les requérants (SGH, AWA),
- contrôle des chantiers et de fin des travaux (SGH, AWA),
- permis d'habiter/utiliser (CV, SGH)

La totalité des dossiers de demande de permis de construction est analysée au bureau AWA. Pour les travaux soumis à autorisation municipale, la demande peut être soumise au bureau AWA en fonction des spécificités du dossier et/ou des disponibilités du municipal.

Plateforme PermiZ

Le contrat d'abonnement avec PermiZ (<https://permiz.ch>) a été renouvelé. Cette plateforme permet d'enregistrer les pièces des dossiers de demande d'autorisation de travaux et d'avoir le suivi de toutes les actions en fonction de la procédure choisie (autorisation, permis de construire sans mise à l'enquête, permis de construire avec mise à l'enquête). Seul le BT peut renseigner la plateforme, la municipalité a un accès uniquement de lecture.

Les statistiques concernant cette plateforme seront disponibles à partir de l'année 2021.

Collaboration des bureaux techniques

La situation sanitaire n'a pas permis les rencontres entre l'ensemble des représentants des bureaux techniques de Faoug, Avenches, Vully-les-Lac et Cudrefin, les municipaux responsables des constructions et les syndicats. Les échanges entre les représentants des bureaux techniques se sont poursuivis.

Actions : mise en vigueur des cartes de contrôle pour les dossiers de constructions, suivi des formations ECA en protection incendie, amélioration de la plateforme PermiZ, remplacements en cas d'absence ou surcharge.

Conclusion

Dossiers traités en 2020

- 10 dossiers d'enquête
- 2 dossiers de permis de construire sans mise à l'enquête
- 14 autorisations municipales
- 14 permis de construire ont été délivrés
- 15 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés

Conciliation :

- Une séance de conciliation a été organisée pour un litige entre deux propriétaires

Recours : aucun recours à traiter en 2020.

Urbanisme/aménagement du territoire

Zone réservée :

Toujours en vigueur

Révision du PACom

En vue de la préparation du dossier d'analyse préalable pour le canton les séances suivantes ont eu lieu :

- 7 séances de travail de la municipale en charge et les urbanistes : total de 22h00.
- 5 séances pour le traitement de la problématique du chemin des rives: total 8h30
- 2 séances de municipalité extraordinaires : 4h00
- 1 séance avec la commission PACom
- Une séance avec le canton, M. Fauquex du SDT

Des retards dans la préparation du dossier sont intervenus suite aux modifications des exigences cantonales en relation avec l'entrée en vigueur de la révision de la LATC.

Assemblée générale d'Espace Suisse, Association suisse pour les questions d'aménagement du territoire : elle a eu lieu en visioconférence. La participation du municipal responsable du dicastère n'a pas été possible et la commune s'est excusée de son absence.

Bâtiments

- Salle communale :

11 locations payantes			<i>Annulé suite au COVID</i>
			<i>+ 10 annulées</i>
47 locations gratuites	Activités communales	21	<i>+ 3 annulées</i>
	Ecoles	12	<i>+ 1 annulée</i>
	Sociétés locales ou associations	14	<i>+ 7 annulées</i>
6 activités hebdomadaires	Gym et rythmique (écoles)	3x par semaine	
	Gym des aînés	1x par semaine	<i>annulé dès novembre</i>
	Théâtre (répétitions)	5	<i>annulé dès août</i>
	Zumba	28	<i>+ 15 annulées</i>
Montant total facturé		CHF 7'075.00	

- Pour tous les bâtiments, en règle générale, mise en place des mesures sanitaires COVID
- Salle communale : réparation des commandes à distance salle-scène
- Ecole : remplacement des stores, réfection fond du silo à bois du chauffage, réfection claie de balcon
- Eglise : entretien annuel de l'orgue, maintenance du clocher. Une visite de Mme Haldemann de la Section monuments et sites du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) a été effectuée en présence de Mme Giannini Heim afin d'évaluer la possibilité de réfection de la peinture des façades. Tous travaux sur un bâtiment protégé (l'église est répertoriée en note 2) sont soumis à autorisation spéciale. Il en est ressorti que d'importants travaux d'entretien devraient être entrepris sur les façades et certaines fenêtres en molasse avant d'envisager la peinture.
- Gare : les toilettes de la gare ont été repeintes
- Autres bâtiments : entretien courant, tous les appartements sont loués
- Local PC : un inspection a été effectué en date du 23 septembre 2020. Les travaux d'entretien suivants ont été ordonnés et effectués : remise en état du cadre de la paroi blindée coulissante ; remplacement du préfiltre du VA 150 ; réparer et régler la commande numérique de l'horloge de la ventilation.

Protection civile

- ORPC : Rapport du Bataillon de PC Broye-Vully a eu lieu, la commune s'est excusée
- ORPC : seule Assemblée générale a été organisée en raison de la situation sanitaire, situation qui a demandé un grand investissement de l'ORPC

Le rapport d'activité 2020 de l'Organisation Régionale de Protection Civile du District de la Broye-Vully n'a pas encore été présenté au moment de la rédaction du présent rapport.

Protection incendie

- SDIS Broye-Vully : 2 assemblées générales ont eu lieu. Un nouveau commandant permanent a été engagé à plein temps, le capitaine Laurent Quillet. L'inspection annuelle a été organisée à Faoug, suivie d'un exercice dans le bâtiment de l'école. En raison de la situation sanitaire, la manifestation a eu lieu sans invités. Seules la Municipale responsable du dicastère et la Syndique y ont assisté.
- ECA : 2 ½ journées d'infos et formation en protection incendie suivies par la municipale responsable du dicastère et le bureau technique

Le rapport d'activité du SDIS n'est pas encore publié au moment de la rédaction du présent rapport.

Port communal

- une autorisation cantonale pour le faucardage de la sortie des bateaux du DP 19 a été demandée et obtenue au Canton. Le faucardage, devant être réalisé en dehors des périodes de nidification, n'a pas encore été réalisé.
- 1 seul faucardage des algues à la sortie du port communal et autour du plongeur de la plage a été réalisé
- Une bouée de sauvetage à fixer au sol au bout du débarcadère a été achetée afin de garantir la sécurité des utilisateurs suite aux différents vols. Elle sera mise en place au courant du printemps 2021
- Toutes les places au port communal ainsi que les places à terre « en Verdeau » sont louées.

Projets en cours

- Soumission de l'examen préalable
- Suivi du concept énergétique par la nomination d'une commission de travail (développement durable)
- Réfection des façades du bloc locatif
- Travaux d'isolation souterraine la Faoug'rmillère suite à des infiltrations d'eaux. Nouvelle convention avec le bureau AWA afin de sactisfaire aux exigences accrues de collaboration (appui et assistance aux collaborateurs, permanence d'accueil pour les requérants)

Christophe GUJER

Résumé des activités de l'année et temps consacré pour 2020 :

38 Séances de Municipalité dont certaines en vidéo conférence

Eau potable

- Réparation du pompage eaux usées impasse de la Douane
- Préparation pour résolution d'une pénurie d'eau
- Etude et coordination pour une liaison provisoire direction Greng, avec Courgevaux et Morat
- Fuite d'eau Chez RétroBus Léman, Rte de Salavaux
- Fuite d'eau chez Holzer, suite à un constat d'une quantité d'eaux usées très élevée
- Fuite d'eau de source au dessableur des fontaines à Courgevaux
- Fuite d'eau chez Gränicher
- Von Roll, Programme de détections des fuites
- Von Roll, contrôle des hydrantes
- Séance d'information sur le Chlorothalonil
- Remplissage de citernes et information récupération
- Sondage récupération d'eau
- Réparation fermeture de la fontaine En Verdeau
- Zerowaterloss 2 séances et questionnaire, vision
- Aqua Metro pour offres compteurs électroniques
- Gis - plan des compteurs et des tronçons privés pour SIT (guichet communal des géo-données)
- Plusieurs relevés de données du pompage de la Mellire et transmissions des données à CSD
- Analyse et compréhension des rapports Puis de la Mellire et alimentation en eau potable et défense incendie de CSD
- Séance avec la commission des eaux
- Réparation de la sortie du trop-plein à Courgevaux

Eaux Usées

- Séance du Copil régionalisation des STEP.
- eaux Les Vouats, pompe endommagée par des vandales
- séance des comptes pour la STEP d'Avenches
- séance des comptes pour la déshydratation des boues

Représentation

- ASIA, deux séances
- Coordination avec Marina port de Faoug, 2 séances
- Séance extraordinaire Corona, 3 séances
- Commission de gestion, 1 séance
- Séances avec les municipaux des communes du district
- Présentation d'un nouveau SIT par NPPR
- Problème de remblais à la Zone artisanale
- Groupement Forestier

Domaines

- Plan Général d'affectation PACom, 3 séances
- Séance pour l'arrosage des terres
- Séance avec les CFF pour la future Gare et l'aménagement Handicapés

Police

- Vider le parcomètre
- Réparer le parcomètre
- Gendarmerie, 2 séances

Transport

- Analyse des nouveaux horaires pour fin de l'année